

lourde de signification. Dans un contexte où l'argent public vient à manquer, elle démontre de toute évidence le sentiment de défiance qui habite l'actuelle majorité à l'égard des élus.

À l'heure où les ressources des collectivités sont contraintes, cette réforme n'hypothèque-t-elle pas leur capacité à financer des investissements d'avenir ?

JEAN-PIERRE BALLIGAND

Oui, même s'il y a beaucoup à dire sur le sujet. Le problème de fond reste indiscutablement d'ordre financier. Non content d'asphyxier les collectivités, le gouvernement a créé un être hybride, non identifié. Le conseiller territorial est à cet égard une invention diabolique ! Et, au bout du compte, personne ne sait au juste à quel régime seront soumis nos régions et départements.

Justement, l'apparition dans le paysage électoral du conseiller territorial n'est-elle pas de nature à remettre en cause l'avenir du département ?

Je suis convaincu, au contraire, que cette élection est un mauvais coup porté aux régions. Pour être reconduits dans leurs fonctions, certains conseillers territoriaux seront tentés, en effet, de minimiser leur rôle, principalement en milieu rural. Au gré des territoires, la région ou le département pourra donc être amené à prendre le dessus, et l'on s'oriente sans doute vers une forte différenciation en termes de configurations. Sans compter que les charges de plus en plus lourdes qui pèsent sur les collectivités ne feront qu'accroître ce processus.

La France n'a-t-elle pas besoin d'un nouvel élan de décentralisation ?

Oui. C'est d'ailleurs un sujet qui préoccupe au plus haut point l'Institut de la décentralisation. Je suis convaincu, pour ma part, de la nécessité de procéder à une clarification des compétences, préalable à la reconnaissance d'un pouvoir normatif régional, tout en inscrivant dans la Constitution le principe de répartition des compétences avec l'État.

L'avenir transite aussi par l'intercommunalité et l'élection des conseillers communautaires au suffrage universel. Seul moyen, à mes yeux, de lutter contre le désengagement de l'État et d'offrir aux collectivités des moyens dignes de ce nom.

Propos recueillis par Bruno Tranchant

